

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE N°2
VENDREDI 9 MARS 2012

Etaient présents :

Mme BILY (directrice de l'école)

Enseignants : Mmes GAINARD, JULIEN, LEROY DIAS, PAPIN, LECOMTE.

Parents d'élèves : Mr POLI, Mr BLASI, Mme BOSTEAU, Mme CADEAU, Mme SARDANT, Mr BOUDIA.

Atsems : Mmes QUARTIER et ROBERT

Mairie : Mr DURANTON

Délégué départemental de l'éducation nationale : Mr DAIGUSON

Etaient excusés :

Mr FABIOUS IEN

Mr Le Maire

Le conseil d'école débute à 18h00, la directrice remercie les participants de leur présence. Un tour de table permet la présentation de tous les membres.

1. Relecture du conseil précédent.

Réponse concernant le panneau d'affichage.

Après renseignement auprès de l'inspection académique, nous avons l'autorisation d'implanter ce panneau d'affichage à l'extérieur de l'école. Les travaux en découlant sont à envisager avec le service technique de la mairie.

2. Effectifs pour la rentrée 2012

Le chiffre annoncé quant aux inscriptions pour la rentrée 2012, nous permet de demander l'ouverture d'une 7^{ème} classe.

TPS (enfants nés en 2010) : prévisions 25 (10 inscriptions déjà enregistrées)

PS (enfants nés en 2009) : 20 déjà scolarisés cette année, 2 inscrits mais non présents, prévision de 30 inscriptions(21 inscriptions déjà enregistrées), soit un total de 52 PS

MS (enfants nés en 2008) : 40 déjà scolarisés

GS (enfants nés en 2007) : 58 déjà scolarisés

Soit un total de 175 élèves.

L'école du Rondeau est quant à elle sous le coup d'une fermeture de classe (baisse d'effectifs). Les Directeurs des 2 écoles ainsi que L'Inspecteur départemental Mr Fabius se sont rencontrés pour évoquer les diverses possibilités.

Après concertation avec l'équipe enseignante de Marie Laurencin, nous prenons la décision d'un vote au sein du Conseil d'Ecole pour statuer sur une demande d'ouverture à l'Ecole Maternelle.

Résultat du vote : 2 VOTES BLANCS, 3 VOTES CONTRE, 9 VOTES POUR L'OUVERTURE.

L'ouverture d'une 7^{ème} classe est donc demandée pour l'école maternelle Marie Laurencin.

3. bilan du projet cirque

remerciements tout particulier à l'équipe de L'APEEP ainsi qu'à la municipalité sans qui ce projet n'aurait pu aboutir.

Bilan très positif. Dans l'ensemble, tous les enfants ont participé avec plaisir et ont été intéressés.

Certains enfants ont été déçus de ne pas pouvoir essayer toutes les disciplines proposées, mais le temps était compté.

D'un point de vue pédagogique, les enfants ont été confrontés à des activités impossibles à mettre en place à l'école, notamment faute de compétence de la part des enseignantes.

Découverte d'un univers nouveau (chapiteau), mélange de tous les enfants avec les différents encadrants.

Modalité de la gestion des enfants en coulisse lors du spectacle : à revoir surtout en cas de mauvais temps.

Comme annoncé lors du précédent conseil, il n'y aura donc pas de sorties scolaires de fin d'année (pas de sorties payantes). Rien n'empêchera par exemple un pique nique pour clôturer l'année scolaire.

4. Photographie scolaire

C'est à nouveau le laboratoire photographique IPOMI qui sera présent à l'école le jeudi 26 avril. Comme chaque année, les enfants seront photographiés avec le groupe classe et en individuel, après autorisation des parents. Les photos de fratrie seront proposées (uniquement avec les enfants scolarisés à l'école maternelle Marie Laurencin).

5. Intervenant musique

Cette année, une intervention concernant la musique a lieu chaque lundi matin dans la Classe de Anne Leroy-Dias et de Hélène Lecomte (classe de GS). Cette intervention est assurée par Suzie Birgé.

Dans la classe de Mme Leroy Dias, un travail autour du thème du cirque est préparé et sera présenté lors du spectacle de fin d'année.

6. Pont de l'ascension

Les enfants auront classe le mercredi 16 mai 2012 à la place du vendredi 18 mai 2012.

7. Fête de fin d'année

La fête de fin d'année aura lieu le samedi 30 juin.

8. Aide personnalisée

Comme annoncé, deux plages horaires sont réservées à cette aide personnalisée.

- le matin de 8h20 à 8h50

- le soir, de 16h45 à 17h15.

Les enfants présents à la garderie le matin, peuvent être pris en charge par les atsems. Par contre, les enfants bénéficiant de l'aide personnalisée le soir doivent être repris à l'école à 17h15.

9. Questions des parents

Questions pour la mairie :

1/ le problème concernant le fonctionnement de la sonnette a-t-il été réglé ?
pour l'instant le problème n'est pas réglé.

Il faudrait cependant trouver un moyen pour relier une sonnerie dans le bâtiment pré-fabriquée + bâtiment neuf avec l'alarme incendie.

Projet à étudier.

2/ le calendrier concernant le réaménagement du parking et du trottoir devant l'école, a-t-il été déterminé (avec un échancier ?)

Travaux prévus pour 2014.

3/ le problème de l'alarme incendie a-t-il été réglé ?

voir question 1

Questions école

- Serait-il possible de rappeler aux parents des toutes petites sections (classe de Mme Bily) de passer par la cour arrière pour déposer et venir chercher leurs enfants ?

Une information concernant cette demande a été remise aux parents concernés cette semaine.

2/ Certains parents ont eu des difficultés à retirer les tâches de crayons sur certains vêtements. Faut-il amener des blouses aux enfants ?

Pour les activités types peinture et encre, les enfants mettent une blouse de l'école.

Si toutefois vous souhaitez que votre enfant porte une blouse sur ses vêtements, il vous appartient alors de la lui mettre avant son arrivée en classe.

3/ Malgré tout l'intérêt et la légitimité du projet cirque certains parents voudraient avoir un bilan sur le financement de celui-ci.

De plus serait il possible de connaître à l'avance l'ensemble des participations financières (galettes, chocolats, activités ...) demandées aux parents, en effet certains pensent avoir été sollicités de nombreuses fois en peu de temps.

Financement cirque :

APEEP : 5329 € tout confondu (participation exceptionnelle + sorties scolaires)

FAMILLE : 1920 €

MAIRIE : 2960 € (budget exceptionnel de 2000€ + 6€/enfant prévu pour les sorties scolaires)

Un chèque de 10209.00€ a été remis au Cirque Georget.

En ce qui concerne la participation des familles :

Tout d'abord, il faut différencier les demandes de l'Apeep de celle de l'école. Mais il faut également remarquer, que sans participation de la part des familles, L'apeep ne pourrait pas nous aider autant qu'elle le fait actuellement (voir par exemple sa grosse participation financière au projet cirque).

Les 12€ pour le cirque représentaient bien une participation financière pour tous les enfants de l'école.

Le reste (brioches, chocolats, ...) ne sont que des propositions et ne sont jamais obligatoires.

Nous reconnaissons cependant, que vous avez eu de nombreuses sollicitations en peu de temps, mais ceci est uniquement en lien avec le calendrier.

La séance a été levée à 20h00

Prochain conseil : le vendredi 8 juin 2012 à 18h00.

**La secrétaire de séance,
Chloé PAPIN**

**La directrice,
Karine BILY**